

Master 1 – Cinéma et Audiovisuel

Essai documentaire cinématographique. Précisions sur le mémoire d'accompagnement

Les étudiant.e.s de Master 1 – Cinéma et Audiovisuel ayant choisi, au second semestre, l'essai documentaire cinématographique, accompagnent leur réalisation d'un écrit analytique, dont les principaux éléments de cadrage sont proposés dans les lignes qui suivent.

Objectif de l'écrit.

L'écrit a pour vocation de déployer une analyse envisagée au contact de la production d'une œuvre, de faire apparaître une réflexion étroitement connectée au processus de création.

Dans le cas de la réalisation d'un film documentaire, qui constitue l'expérimentation d'une première réalisation, le mémoire d'accompagnement décrit le processus de création et relie celui-ci à une question qui s'est posée au cours de la réalisation, pour la traiter dans le cadre d'un écrit analytique et théorique.

L'analyse doit dans un premier temps cerner comment le processus de création du film documentaire a engagé une réflexion autour d'une question précise. L'enjeu est de composer un écrit théorique au contact de la réalisation documentaire, d'en soulever les enjeux pratiques (de réalisation, de mise en scène, de montage) et les questions qu'ils sous-tendent (par exemple : filmer le réel, l'auto-mise en scène, filmer l'autre, filmer la famille, filmer la mémoire des lieux, la relation filmeur-filmé dans le cinéma documentaire, etc.).

Le travail d'écriture fixe donc le processus de création comme le possible levier d'une recherche appliquée générant certains savoirs, ainsi qu'une réflexion sur la manière dont se sont coudoyées la pratique cinématographique et les sciences qui en autorisent l'analyse interprétative.

Dans le cas d'une réalisation qui serait orientée en recherche-crédation, l'essai documentaire donne naissance à un écrit qui considère la part expérimentale du projet, en décrit le processus et rend compte de l'analyse qui naît au contact de la production du film. Dans ce cas précis, c'est la réalisation documentaire qui est, elle-même, le lieu de la recherche. L'écrit retrace de manière réflexive l'avancée de ce travail de recherche et fait état des pistes explorées. Il formule à l'écrit une partie des hypothèses, leur exploration en pratique, et en tire des conclusions.

Nature de l'écrit

Le mémoire d'accompagnement doit être structuré. Il comporte une introduction, deux parties, une conclusion, une bibliographie et une filmographie. Il fait autour de 30 pages.

+ (1) Introduction.

L'introduction (5 pages) permet une contextualisation. Elle revient sur le parcours de création de l'étudiant.e qui réalise l'essai documentaire et met en avant les éléments qui pourraient offrir des clés d'analyse pour la suite.

Dans un premier temps, elle présente le projet de l'essai documentaire, en soulevant les différents enjeux qui ont conduit à la réalisation du film et en les analysant de manière détaillée. C'est donc une partie descriptive qui explique les enjeux de traitement et précise comment le sujet fait :

- soit l'objet d'un regard spécifique dans le cas de la réalisation documentaire (pertinence du dispositif et de la forme par rapport à l'intention) ;
- soit de pistes de recherches explorées pratiquement (recherche-crédation).

Dans un second temps, l'introduction explicite et décline les enjeux qui feront l'objet d'une étude raisonnée dans les parties suivantes (et vous en présenterez le plan).

+ (2) Autour d'une question de réalisation.

Cette deuxième partie s'intéresse à un aspect précis qui a été au cœur de l'acte de création. Il s'agit de mettre en avant un dispositif, un parti-pris, un traitement, etc. qui ont été décisifs dans l'élaboration du film, pour le lier ensuite à une question pratique et technique qui s'adresse plus largement à la création cinématographique documentaire. Dans cette partie, il s'agira également d'ouvrir le travail à des films, des cinéastes convoqués afin de nourrir le propos. Ce sont des passerelles qui sont ainsi créées afin d'ouvrir le travail à une autre dimension. Des textes de diverses natures (entretiens de cinéastes, propositions théoriques, études de films, etc.) doivent être mobilisés.

+ (3) Dimension réflexive

Le processus de création est narré de manière réflexive : il est celui qui informe les questions qui sont posées dans l'écrit. Ainsi, cette dimension réflexive peut être présente tout au long du mémoire ou faire l'objet d'une partie spécifique. Quel que soit le choix retenu, l'enjeu est de rendre compte du dialogue entre l'acte de création et la production d'une pensée sur le cinéma. Si un tel type d'écrit comporte une dimension personnelle, il n'est pas le simple récit d'une expérience vécue. Cette dernière doit être convoquée pour une analyse, ce qui implique de cerner la problématique qu'elle met en jeu.

NB : les types d'écrits à convoquer pour mener cette analyse et leur place dans le mémoire sont variés. Cette analyse peut être agrémentée de manière sensible par des notes de tournage, des notes de montage, ou un écrit à la première personne revenant sur le processus de création. Ces écrits personnels peuvent faire l'objet de citations au sein de l'analyse réflexive, constituer une des matières principales de l'analyse, voire être relégués en annexe. L'enjeu, encore une fois, est de relier le processus de création à une pensée du geste cinématographique.

+ Conclusion.

La conclusion (5 pages) reprend de manière synthétique les analyses qui ont été proposées. Elle vous permettra également de vous projeter, de questionner votre rapport à la réalisation. Il est possible d'y intégrer la présentation d'une autre question de réalisation qui se pose à vous désormais, ou d'un autre projet de film pour l'entrée en M2, Parcours « Création documentaire : production et réalisation ».

+ Bibliographie, filmographie, annexes.

Une bibliographie aux normes académiques, une filmographie et des annexes (comportant des documents divers à condition qu'ils aient été cités avec renvoi dans le texte) sont attendus.

Pour rédiger une bibliographie aux normes académiques, voir les conseils pour la rédaction du mémoire de recherche du Master Cinéma et audiovisuel.

Attention au calendrier :

Pour une validation en 1ère session, l'essai documentaire cinématographique et le mémoire d'accompagnement de M1 sont à remettre au(x) directeur.rice(s) de recherche à la mi-mai (cf. mails transmis par le secrétariat et date précise du rendu à demander au directeur ou à la directrice de recherche). Pour une validation en 2è session, l'essai documentaire cinématographique et le mémoire d'accompagnement doivent être remis à la mi-juin (idem : cf. mails transmis par le secrétariat et date précise du rendu à demander au(x) directeur.rice(s) de recherche. A noter que **chaque étudiant.e rend le film mixé, étalonné avec un générique complet.**

L'essai documentaire cinématographique accompagné du mémoire d'accompagnement) M1 doit impérativement avoir été validé lors des jurys de 2è session (début juillet) pour pouvoir poursuivre son cursus en M2. Sans cette validation en 2è session, l'étudiant.e devra se réinscrire en M1 à la rentrée suivante.